

Le 1<sup>er</sup> août 2022,

À une assemblée ordinaire du conseil de Ville de St-Pamphile tenue à la salle du conseil le 1<sup>er</sup> août 2022 à 19 heures, à laquelle assemblée étaient présents: M. Mario Leblanc, maire, les conseillers : Mmes Karine Godbout et Marlène Bourgault, MM. Richard Côté et Gaétan Ancil, tous membres du conseil et formant quorum. Il a été étudié, statué et décrété ce qui suit :

Rés. 2022-169

**ACCEPTATION ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Karine Godbout avec l'appui du conseiller Richard Côté et il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que soumis.

Rés. 2022-170

**ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 JUILLET 2022**



Rés. 2022-171  
ou annotation

Il est proposé par le conseiller Gaétan Anctil avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu à l'unanimité que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 4 juillet 2022 soit par la présente accepté et signé séance tenante par le maire et la directrice générale présente à l'assemblée en cours.

#### **AUTORISATION PARTICIPATION – COLLOQUE DE ZONE**

Il est proposé par la conseillère Karine Godbout avec l'appui du conseiller Gaétan Anctil et il est résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Alexandra Dupont à participer au Colloque de zone qui se tiendra les 14 et 15 septembre 2022 à St-Jean-Port-Joli au coût de 125.00\$ plus les frais de déplacement, de repas et d'hébergement, s'il y a lieu.

Rés. 2022-172

#### **AUTORISATION DÉPENSE – SYSTÈME D'ALARME GICLEURS**

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Richard Côté et il est résolu à l'unanimité d'autoriser la dépense de 9 996.16\$ + taxes de la compagnie Groupe Vigil afin de procéder au remplacement du système d'alarme pour les gicleurs de l'Hôtel de Ville. Le montant sera puisé à même le budget d'investissement pour l'année 2022.

Rés. 2022-173

#### **NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

Il est proposé par le conseiller Richard Côté avec l'appui du conseiller Gaétan Anctil et il est résolu à l'unanimité que Mme Marlène Bourgault soit nommée maire suppléant pour les mois d'août, septembre et octobre.

Rés. 2022-174

#### **DEMANDE DE MODIFICATION D'AFFICHAGE – LIMITE DE VITESSE 50 KM/H**

Il est proposé par le conseiller Gaétan Anctil avec l'appui du conseiller Richard Côté et il est résolu à l'unanimité de faire une demande au ministère des transport du Québec afin de modifier la signalisation des limites de 50 KM/h sur la rue Principale (route 204) et sur la rue de l'Église (route 204) afin de mettre des affiches de limite de vitesse plus grandes, et d'en installer une de chaque côté de la route.

Rés. 2022-175

#### **DEMANDE D'INTERVENTION AU RANG DES PELLETIER – ÉCOULEMENT VERS LA RIVIÈRE ST-ROCH**

Il est proposé par le conseiller Gaétan Anctil avec l'appui de la conseillère Karine Godbout et il est résolu à l'unanimité que la municipalité demande un suivi à la MRC de L'Islet dans le dossier de l'écoulement des eaux du Club de golf vers la rivière St-Roch, afin de pouvoir procéder aux travaux nécessaires.

Rés. 2022-176

#### **DÉCISION ORIENTATION ORH L'ISLET**

CONSIDÉRANT QUE l'ORH de la MRC de L'Islet est présentement gérée par la direction de l'ORH de Montmagny;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de l'ORH de la MRC de L'Islet demande aux municipalités de prioriser une des options proposées pour le futur de cet organisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Gaétan Anctil et il est résolu à l'unanimité que la municipalité choisisse l'option A, soit *un ORH autonome et indépendant (statut quo) qui nécessite l'embauche d'une direction générale.*

Rés. 2022-177

#### **MUNICIPALITÉ AMIE DES ENFANTS**

CONSIDÉRANT QUE dans les dernières semaines, des recherches sur l'acquisition d'une reconnaissance « municipalité amie des enfants » ont été faites pour l'ensemble des municipalités de l'Islet-Sud ;

CONSIDÉRANT QUE cette reconnaissance est remise aux municipalités qui s'engagent auprès des enfants âgés entre 0 et 17 ans et que ce groupe d'âge est ciblé dans les stratégies de revitalisation de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QU'être amis des enfants c'est de :



N° de résolution  
ou annotation

- Soutenir le jeu, dans les diverses expressions, tout en favorisant l'adoption de saines habitudes de vie, porteuses de bien-être ;
- Veiller à ce que les enfants grandissent dans un environnement sécuritaire et en cultivant l'écoresponsabilité ;
- Encourager la participation dès le plus jeune âge, tout en reconnaissant que l'enfance est une période dans la vie marquée par la diversité ;
- Concevoir des municipalités inclusives et bénéfiques pour tous.

CONSIDÉRANT QU'acquérir cette reconnaissance aura des retombées importantes pour la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE cette adhésion favorisera l'émergence de nouveaux projets destinés aux enfants au sein de la communauté, dans tous les champs de compétences municipales (loisirs, sécurité, transport, aménagement urbain, l'accessibilité et le soutien aux organismes) ;

CONSIDÉRANT QUE cette adhésion contribuera à l'enrichissement de la Politique familiale municipale ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault, avec l'appui de la conseillère Karine Godbout et il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Pamphile signifie son intention d'acquérir la reconnaissance de Municipalité Amis des Enfants aux municipalités de l'Islet-Sud.

Rés. 2022-178

#### **RAPPORT SUR LES PERMIS**

Il est proposé par le conseiller Richard Côté avec l'appui du conseiller Gaétan Anctil et il est résolu à l'unanimité d'accepter le rapport pour les permis suivants :

Gaétane Guillemette	Partie avant toiture
Sylvain Lapointe	Élévation bâtiment, ajout plancher ciment
Pauline Bissonnette	Remplacé 1 fenêtre + refaire balcon
Jocelyn Fournier	Refaire galerie
Michel Lebel	Vinyle ext. Garage
Damien Leclerc	Toiture garage
Marco Pelletier	Refaire galerie
Michel Bérubé	Changer 4 fenêtres
Germaine Morneau	Changer 4 fenêtres
Leblanc Yvan	Abri au-dessus du patio
Daniel Daigle	Remplacement bardeaux d'asphalte
Claudette Anctil	Remplacement cage d'escalier, enlever un mur
Benoît Moreau	Cuisine et peinture salon
Annie Michaud	Pergola et changer fenêtre
Gilbert Sissac	Amélioration du rez-de-chaussé
Marcel Girard	Refaire couverture
Diane Jalbert	Ajout d'une porte patio
Sylvain Pellerin	Finition extérieur et intérieur
Ghyslaine Pelletier	Abri, bas-côté maison
André Gagnon	Déménagement d'un hangar
Jean-Philippe Pelletier	Deck, 1 cc au sous-sol, salle de bain, comptoir cuisine
Gérard Béland	Division haut garage, salle de bain, fenêtres vieille partie
Gérard Béland	Can Exel ext. *fait l'an passé*
Tommy Côté-Hunter	Garage 32'X32'
Les Matériaux Blanchet inc.	Salle des machines nouveau séchoir
Mario Chouinard	Garage attenant 26'X38
Linda Simard	Remise 12'X20'
Bois Daaquam inc.	Balance à camion



N° de résolution  
ou annotation

Rés. 2022-180

### **ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES ET COMPTES À PAYER**

Il est proposé par le conseiller Richard Côté avec l'appui du conseiller Gaétan Anctil et il est résolu à l'unanimité que les comptes apparaissant au journal des achats du mois de juillet 2022 au montant de 197 233,86 \$ soient acceptés et payés. Je certifie qu'il y a les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

*Alexandra Dupont*

Alexandra Dupont, directrice générale

Rés. 2022-181

### **DEMANDE DE SENS UNIQUE – FESTIVAL DU BÛCHEUX**

Il est proposé par la conseillère Karine Godbout avec l'appui du conseiller Richard Côté et il est résolu à l'unanimité d'autoriser le Festival du Bûcheux d'implanter un sens unique sur l'avenue Vaillancourt du 26 au 28 août inclusivement; l'autorisation vaut aussi pour la rue St-Pierre, entre la rue du Foyer Nord et l'avenue Vaillancourt, en cas de besoin.

Rés. 2022-182

### **DEMANDE DE COMMANDITE – HLM**

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Richard Côté et il est résolu à l'unanimité que la municipalité participe à raison de 50\$ à la demande de dons pour les résidents du HLM de St-Pamphile dans le projet d'acquisition de deux balançoires extérieures 4 placés. Il est également résolu d'autoriser la directrice générale à faire un transfert de budget de 50\$ du poste Publicité et information MADA 02 59001 340 vers le poste Contribution organismes 02 11000 970 afin d'y puiser la dépense.

### **DEMANDE DE PARTICIPATION – TOURNOI DE GOLF « COUP DE CŒUR » DE LA FONDATION DES SERVICES DE LA SANTÉ DE LA MRC DE L'ISLET**

Il est proposé par le conseiller Richard Côté avec l'appui du conseiller Gaétan Anctil et il est résolu à l'unanimité de participer au tournoi de golf « Coup de Cœur » de la Fondation des Services de Santé de la MRC de L'Islet qui se déroulera au Club de golf de St-Pamphile le lundi 15 août 2022, en autorisant 4 participants au coût de 135\$ chaque.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Des citoyens ont posé des questions pour les sujets suivants :

- Poussière au début du rang des Gagnon
- Garages de toile
- Travaux rang des Moreau
- Suggestion pour la réglementation des garages de toile
- Trous à l'intersection de la rue Caron et de la rue Principale

Rés. 2022-183

### **AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par le conseiller Gaétan Anctil avec l'appui du conseiller Richard Côté et il est résolu à l'unanimité que la présente assemblée soit ajournée au mardi 16 août 2022 à 19 h. Il est 19 h 58.

*Mario Leblanc*

Mario Leblanc, maire

*Alexandra Dupont*

Alexandra Dupont, Directrice générale